

■ Dimanche 23 juin 2019

XXV^{es} Championnats de France Open des Maîtres en Eau Libre

- Lieu : Chalon-sur-Saône
- Bassin : Lac/Mer/Rivière/Plan d'eau
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (1994 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du (J - 11) au (J - 4) 2019	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Liste des engagés : J - 3	■ Publication web : J + 1
■ Réunion technique : Selon l'organisateur (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Moment très convivial avec une épreuve de 3000 m en eau libre.

Équipements

Lac / Mer / Plan d'eau.
La température de l'eau la plus basse pour une compétition FFN en eau Libre Maîtres est de 18°C.

Équipements

De 18°C à 19.9 °C : les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
A 20 °C et plus : lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20 °C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites..

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C 1 : nés entre 1990 et 1994	C 2 : nés entre 1985 et 1989
C 3 : nés entre 1980 et 1984	C 4 : nés entre 1975 et 1979
C 5 : nés entre 1970 et 1974	C 6 : nés entre 1965 et 1969
C 7 : nés entre 1960 et 1964	C 8 : nés entre 1955 et 1959
C 9 : nés entre 1950 et 1954	C 10 : nés entre 1945 et 1949
C 11 : nés entre 1940 et 1944	C 12 : nés entre 1935 et 1939
C 13 : nés entre 1930 et 1934	C 14 : nés entre 1925 et 1929
C 15 : nés en 1924 et avant	

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1994 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère. Les nageurs non licenciés à la FFN ou autres devront s'acquitter d'une licence de participation.

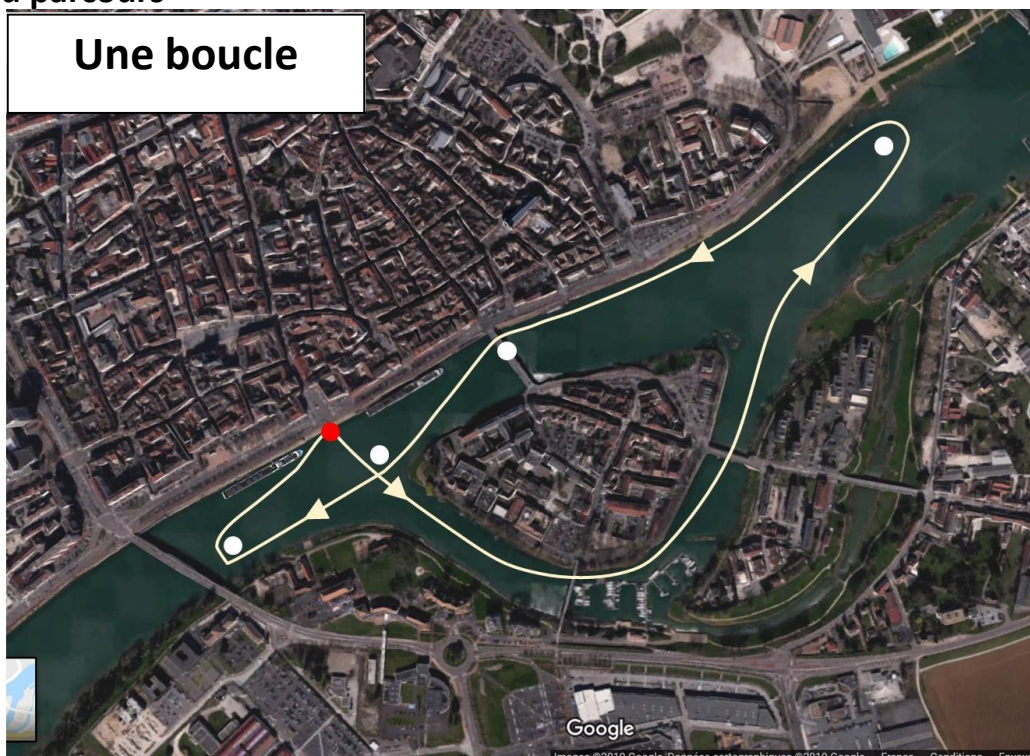
Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du J - 11 au J - 4 2019, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.
La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le J - 3 2019.
Tout engagement supplémentaire effectué après la réunion technique sera possible mais son tarif sera différent (voir règlements financiers).
Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera possible (voir règlements financiers). Aucun engagement sur place n'est possible pour les licenciés FFN.

Mode de qualification

Le premier nageur français dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».
Les trois premiers nageurs français recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Plan du parcours



Déroulé

12 h 30 / 14 h 15

Contrôle et marquage

Siège du club, rue d'Amsterdam, 71100 Chalon sur Saône

14 h 30

Briefing de course

Place du port Villiers, 71100 Chalon sur Saône

15 h 00

Départ

Place du port Villiers, 71100 Chalon sur Saône

17 h 00

Fermeture du site.

Réouverture du chenal à la navigation. Les nageurs n'ayant pas terminé l'épreuve seront stoppés.